



# Comptes annuels 2023

de l'ATE Association transports et environnement

Pour une mobilité  
d'avenir



# Bilan

Annexe	31.12.2023		31.12.2022	
	CHF	%	CHF	%

<b>Actif</b>	<b>20'227'606</b>	<b>100</b>	<b>19'729'816</b>	<b>100</b>
--------------	-------------------	------------	-------------------	------------

<b>Actif circulant</b>	<b>15'084'030</b>	<b>75</b>	<b>15'062'484</b>	<b>76</b>
Liquidités	12'031'980	59	12'823'502	65
Placements financiers d'une durée résiduelle de 91 jours à 1 année	2.1 500'000	2	500'000	3
Créances résultant de livraisons et de prestations	2.2 180'593	1	154'081	1
Autres créances à court terme	2.3 56'532	0	96'657	0
Prestations non facturées	1.3 689'405	3	378'169	2
Comptes de régularisation actifs	2.4 1'625'519	8	1'110'075	6

<b>Actif immobilisé</b>	<b>5'143'576</b>	<b>25</b>	<b>4'667'331</b>	<b>24</b>
Immobilisations financières	2.5 5'122'000	25	4'622'000	23
Immobilisations corporelles	2.6 21'576	0	44'558	0
Immobilisations incorporelles	2.7 0	0	773	0

<b>Passif</b>	<b>-20'227'606</b>	<b>100</b>	<b>-19'729'816</b>	<b>100</b>
---------------	--------------------	------------	--------------------	------------

<b>Fonds étrangers à court terme</b>	<b>-10'335'590</b>	<b>51</b>	<b>-9'919'516</b>	<b>50</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>-1'815'194</b>	<b>9</b>	<b>-557'082</b>	<b>3</b>
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2.8 -542'063	3	-288'599	1
Dettes à court terme sur produits d'assurances	-1'111'068	5	-175'628	1
Acomptes reçus de client-es	-89'327	0	-64'098	0
Autres dettes à court terme	2.9 -72'737	0	-28'757	0
<b>Comptes de régularisation passifs</b>	<b>2.10 -8'139'065</b>	<b>40</b>	<b>-9'044'851</b>	<b>46</b>
<b>Provisions à court terme</b>	<b>2.11 -381'331</b>	<b>2</b>	<b>-317'583</b>	<b>2</b>

<b>Provisions à long terme</b>	<b>2.12 -44'251</b>	<b>0</b>	<b>-66'601</b>	<b>0</b>
--------------------------------	---------------------	----------	----------------	----------

<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>5.1 -2'167'429</b>	<b>11</b>	<b>-1'981'389</b>	<b>10</b>
-----------------------------------	-----------------------	-----------	-------------------	-----------

<b>Capital de l'organisation</b>	<b>5.2 -7'680'335</b>	<b>38</b>	<b>-7'762'310</b>	<b>39</b>
Capital lié	-3'632'398	18	-3'118'369	16
Capital libre	-4'047'937	20	-4'643'941	24

## Compte d'exploitation

Annexe	2023		2022	
	CHF	%	CHF	%

<b>Produits d'exploitation</b>		<b>16'165'745</b>	<b>100</b>	<b>16'020'655</b>	<b>100</b>
<b>Cotisations des membres et donations</b>		<b>6'725'528</b>	<b>42</b>	<b>6'401'080</b>	<b>40</b>
Cotisations des membres	3.1	5'428'090	34	5'504'342	34
Donations libres	1.9	227'978	1	270'895	2
Donations affectées	1.9/5.1	1'069'460	7	625'843	4
<b>Contributions du secteur public aux projets</b>	1.3	<b>1'114'484</b>	<b>7</b>	<b>1'418'409</b>	<b>9</b>
<b>Produits des livraisons et prestations</b>		<b>8'123'385</b>	<b>50</b>	<b>8'363'078</b>	<b>52</b>
Produits des annonces et abonnements		184'706	1	189'628	1
Produits des assurances	3.2	7'429'412	46	7'591'084	47
Autres produits	3.3	509'267	3	582'367	4
<b>Diminution des produits</b>		<b>-108'888</b>	<b>-1</b>	<b>-111'428</b>	<b>-1</b>
<b>Variation des prestations non facturées</b>	1.3	<b>311'236</b>	<b>2</b>	<b>-50'484</b>	<b>0</b>

<b>Charges d'exploitation</b>	3.4	<b>-16'131'584</b>	<b>100</b>	<b>-15'508'633</b>	<b>100</b>
<b>Charges de projets et de prestations</b>		<b>-12'118'746</b>	<b>75</b>	<b>-11'883'410</b>	<b>77</b>
<b>Charges de projets transports et environnement</b>		<b>-5'932'204</b>	<b>37</b>	<b>-5'488'165</b>	<b>35</b>
Information et sensibilisation		-737'592	5	-701'288	5
Trafic motorisé individuel / Ecomobiliste (quote-part au projet)	1.3	-181'077	1	-184'845	1
Climat / émissions polluantes / santé		-233'246	1	-255'660	2
Rail / route / transports publics	3.5	-530'670	3	-181'550	1
Trafic lié aux loisirs		-24'783	0	-41'194	0
Aménagement du territoire et transports / droit de recours des associations		-230'380	1	-208'859	1
Sécurité routière	1.3	-2'343'153	15	-2'214'738	14
Rétrocession des cotisations aux sections	3.1	-1'651'303	10	-1'700'031	11
<b>Charges de prestations</b>	3.6	<b>-6'186'542</b>	<b>38</b>	<b>-6'395'245</b>	<b>41</b>
Prestations Assistance		-5'198'972	32	-5'336'105	34
Prestations Eco		-723'510	4	-706'369	5
Prestations diverses		-264'060	2	-352'770	2
<b>Charges de collecte de fonds et de publicité générales</b>	3.7	<b>-2'440'241</b>	<b>15</b>	<b>-2'043'614</b>	<b>13</b>
<b>Charges administratives</b>	3.7	<b>-1'572'597</b>	<b>10</b>	<b>-1'581'610</b>	<b>10</b>

<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>34'161</b>		<b>512'022</b>	
--------------------------------	--	---------------	--	----------------	--

<b>Résultat financier</b>		<b>69'905</b>		<b>8'918</b>	
Produits financiers		73'035		14'003	
Charges financières		-3'131		-5'085	

<b>Résultat avant variation du capital des fonds affectés</b>		<b>104'066</b>		<b>520'940</b>	
---------------------------------------------------------------	--	----------------	--	----------------	--

<b>Variation du capital des fonds affectés</b>	5/5.1	<b>-186'041</b>		<b>-126'806</b>	
Allocations au capital des fonds affectés		-1'069'460		-625'843	
Utilisations / transferts du capital des fonds affectés		883'420		499'037	

<b>Résultat du capital de l'organisation</b>	5/5.2	<b>-81'975</b>		<b>394'134</b>	
----------------------------------------------	-------	----------------	--	----------------	--

<b>Variation du capital lié</b>	5/5.2	<b>-514'029</b>		<b>-343'783</b>	
Allocations au capital lié		-553'000		-458'338	
Utilisations / transferts du capital lié		38'971		114'556	

<b>Variation du capital libre</b>	5/5.2	<b>596'004</b>		<b>-50'351</b>	
Utilisations (+) / Allocations (-) capital libre		596'004		-50'351	

<b>Résultat après variation du capital des fonds et de l'organisation</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	
---------------------------------------------------------------------------	--	----------	--	----------	--

## Tableau de flux de trésorerie

	Annexe	2023	2022
		CHF	CHF
Résultat annuel du capital de l'organisation		-81'975	394'134
Variation du capital des fonds affectés	5.1	186'041	126'806
+ Amortissements des actifs immobilisés	2.6/2.7	32'066	62'344
+ Augmentation (- diminution) des provisions à court terme	2.11	63'748	-90'537
+ Augmentation (- diminution) des provisions à long terme	2.12	-22'350	-117'082
+ Diminution (- augmentation) des créances	4.1	-55'910	905'321
+ Diminution (- augmentation) des prestations non facturées		-311'236	50'484
+ Diminution (- augmentation) des comptes de régularisation actifs	2.4	-515'444	1'158'752
+ Augmentation (- diminution) des dettes à court terme		1'258'113	104'834
+ Augmentation (- diminution) des comptes de régularisation passifs	4.2	-836'263	-682'724
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</b>		<b>-283'211</b>	<b>1'912'332</b>
- Investissements dans des immobilisations financières	2.1/2.5	-1'000'000	-1'500'000
+ Désinvestissements d'immobilisations financières	2.1	500'000	1'500'000
- Investissements dans des immobilisations corporelles	2.6	-8'311	-21'298
- Investissements dans des immobilisations incorporelles	2.7	0	0
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>		<b>-508'311</b>	<b>-21'298</b>
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation des liquidités</b>	4	<b>-791'523</b>	<b>1'891'034</b>
Etat des liquidités au 1.1		12'823'502	10'932'468
Etat des liquidités au 31.12		12'031'980	12'823'502
<b>Justificatif variation des liquidités</b>	4	<b>-791'523</b>	<b>1'891'034</b>

## Tableau sur la variation du capital

Montants en CHF

Annexe	Etat final 31.12.2021	2022				2023						
		Allocations	Utilisations	Dissolutions et transferts	Etat final 31.12.2022	Variation d'état	Allocations	Utilisations	Dissolutions et transferts	Etat final 31.12.2023	Variation d'état	
<b>Total capital des fonds et de l'organisation</b>	5	9'222'759	1'134'532	-610'592	-3'000	9'743'699	520'940	1'622'460	-1'512'395	-6'000	9'847'764	104'066
<b>Capital des fonds affectés</b>	5.1	1'854'583	625'843	-499'037	0	1'981'389	126'806	1'069'460	-883'420	0	2'167'429	186'041
Projets des campagnes transports et environnement		358'665	91'016	-28'423	0	421'258	62'593	112'654	-246'955	0	286'956	-134'302
Trafic motorisé individuel / Ecomobiliste / climat / émissions polluantes / santé		1'117'415	449'711	-229'873	0	1'337'253	219'838	458'493	-170'391	0	1'625'356	288'103
Rail / route / transports publics		224'222	1'951	-103'096	0	123'077	-101'145	421'499	-326'167	0	218'409	95'332
Trafic lié aux loisirs / aménagement du territoire et transports / droit de recours des associations		89'820	320	-55'895	0	34'245	-55'575	28'024	-62'269	0	0	-34'245
Sécurité routière		64'461	82'845	-81'750	0	65'556	1'095	48'790	-77'637	0	36'709	-28'847
<b>Capital de l'organisation / résultat annuel</b>	5.2	7'368'176	508'690	-111'556	-3'000	7'762'310	394'134	553'000	-628'975	-6'000	7'680'335	-81'975
<b>Capital lié</b>		2'774'586	458'338	-111'556	-3'000	3'118'369	343'783	553'000	-32'971	-6'000	3'632'398	514'029
Réserves Politique des transports	5.3	1'058'145	222'338	-22'338	0	1'258'145	200'000	20'000	-20'000	0	1'258'145	0
Réserves Produits		345'612	0	0	0	345'612	0	0	0	0	345'612	0
Réserves Collectes de fonds et marketing	5.4	1'000'000	150'000	-21'517	0	1'128'483	128'483	0	-12'971	0	1'115'512	-12'971
Réserves Association et administration	5.5	78'229	50'000	-67'700	0	60'529	-17'700	500'000	0	0	560'529	500'000
Réserve Membres à vie	5.6	292'600	36'000	0	-3'000	325'600	33'000	33'000	0	-6'000	352'600	27'000
<b>Capital libre</b>		4'593'590	50'351	0	0	4'643'941	50'351	0	-596'004	0	4'047'937	-596'004

# Annexe aux comptes annuels

## o Commentaires sur les comptes annuels

### o.1 Principes de la comptabilité

Les présents comptes annuels de l'ATE Association transports et environnement (ci-après ATE), dont le siège est à Berne, sont tenus conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 21 pour les organisations d'utilité publique à but non lucratif et à RPC Fondamentales. Ils sont également conformes aux règles statutaires et commerciales sur le bouclage des comptes.

Les principes de présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 21 permettent de refléter la situation réelle (true and fair view) du capital, des produits financiers et des recettes et pourraient, suivant les circonstances, être contraires aux dispositions du Code des obligations. Pour faire face à de telles situations, les méthodes d'établissement du bilan et d'attestations comptables qui ont été choisies correspondent aux deux systèmes, sans pour autant s'écarter des prescriptions existantes. Les principes d'évaluation répondent aux prescriptions de Swiss GAAP et au Code des obligations.

Étant donné que l'ATE n'est pas soumise au contrôle ordinaire par la loi, nous avons renoncé à fournir des informations supplémentaires, conformément à l'art. 961 du Code des obligations.

### o.2 Consolidation et transactions avec des organisations proches

Les 22 sections cantonales de l'ATE et leurs groupes régionaux et locaux, ainsi que l'ATE Liechtenstein sont des associations juridiquement indépendantes. Elles ne sont ainsi pas subordonnées à l'ATE Suisse. C'est la raison pour laquelle elles ne font pas partie du périmètre de consolidation et sont considérées comme des organisations proches.

Les transactions avec ces organisations proches de l'ATE sont présentées sous chiffre 6.2.

## 1 Bases et principes d'évaluation appliqués

### 1.1 Liquidités et titres

Ce sont les valeurs effectives qui sont inscrites au bilan. Si les valeurs effectives ne sont pas disponibles, ce sont les coûts d'acquisition qui font foi, déduction faite d'une éventuelle dépréciation.

Les immobilisations se font en conformité avec le règlement de placement de l'ATE qui fixe les ordres de priorité suivants: 1. Assurance de la solvabilité, 2. Conservation de la valeur de la fortune, 3. Rendement (style de placement passif selon des critères éthiques et écologiques).

### 1.2 Créances

Les créances sont indiquées à la valeur nominale, après déduction d'une correction de valeur si nécessaire. Chaque créance fait l'objet de correctifs de valeurs individuels. Elles n'ont pas fait l'objet de correction de valeur pour risques généraux d'insolvabilité.

### 1.3 Mandats à long terme

Les projets de plusieurs années, cofinancés au minimum à hauteur d'un tiers par des organismes externes, sont présentés à titre de mandats à long terme, selon la norme Swiss GAAP RPC 22 et selon la méthode POCM (Percentage of Completion Methode), sans réalisation proportionnelle de gain. Le degré d'achèvement des mandats est calculé selon la méthode cost-to-cost, c'est-à-dire que les dépenses déjà engagées sont divisées par la totalité des dépenses escomptées. Les recettes escomptées sont comptabilisées à hauteur du degré d'achèvement des mandats: les montants facturés à titre de recettes et la différence à titre de variation des prestations non facturées (compte d'exploitation) et activés à titre de prestations non facturées (bilan). Si les paiements enregistrés dépassent le montant déterminé par le taux d'achèvement, la différence sera inscrite au passif sous acomptes reçus de client-es. Des provisions sont constituées pour les pertes escomptées (compte d'exploitation sous charges d'exploitation ou bilan sous provisions). Les éventuels gains escomptés sont pris en compte seulement lorsque le projet a été mené à terme et que sa réalisation est certaine (principe de prudence).

### 1.4 Immobilisations financières

Les valeurs inscrites au bilan représentent les coûts d'acquisition après déduction d'éventuelles dépréciations.

### 1.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs inscrites au bilan représentent les coûts d'acquisition après déduction des amortissements nécessaires. L'amortissement se fait de façon linéaire sur la durée estimée d'utilisation. Dans des situations exceptionnelles, dûment motivées, il est possible d'appliquer une durée d'amortissement plus courte ou plus longue. En cas de non-utilisation prématurée d'une immobilisation corporelle mobilière, son amortissement prend effet immédiatement. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont réévaluées à l'interne tous les deux ans. À la clôture du bilan, aucune nécessité de réévaluation à la baisse n'a été constatée.

La durée estimée d'utilisation est la suivante:

2 ans: machines de bureau et matériel informatique des places de travail

3 à 4 ans: importants achats de logiciels

4 ans: matériel informatique grands systèmes (serveurs, systèmes de télécommunication et appareils multifonctions) et véhicules

5 ans, soit la durée max. définie dans le tableau du droit des locations et au max. la durée restante imposée par le contrat de location: biens d'équipement et installations mobiles dans l'immeuble

8 ans: mobilier

10 ans, soit la durée maximale définie dans le tableau du droit des locations et au maximum la durée restante imposée par le contrat de location: biens d'équipement et installations fixes dans l'immeuble

**1.6 Dettes**

Les dettes figurent à la valeur nominale.

**1.7 Acomptes reçus de client-es**

Y figurent aussi les avoirs non encore portés en compte, versés par les membres de l'ATE.

**1.8 Provisions**

L'évaluation se fait selon des critères économiques uniformes. Les provisions se fondent sur des événements passés et représentent des dettes plausibles, dont le montant et la survenue sont incertains, mais évaluables.

**1.9 Donations libres et affectées**

Les dons sont comptabilisés à titre de recettes en date de l'encaissement, alors que les héritages et legs le sont dès qu'un décompte définitif est disponible ou, au plus tard, en date de l'encaissement.

Sous donations libres figurent les dons, héritages et legs sans mention d'affection, ainsi que les cotisations de membres à vie.

Les montants à affectation réservée sont attribués aux fonds à affectation réservée correspondants. Davantage de détails à ce sujet figurent dans le tableau sur la variation du capital et sous chiffre 5.1.



## 2 Commentaires sur le bilan

### 2.1 Placements financiers dont la durée résiduelle est de 91 jours à 1 année

Les dépôts à terme dont l'échéance se situe d'avril à décembre de l'année en cours figurent ici dans les actifs circulants. L'année précédente, ils figuraient sous la rubrique Immobilisations financières de l'Actif immobilisé en raison de leur date d'échéance.

### 2.2 Créances résultant de livraisons et prestations

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Créances envers des tiers	174'890	151'731
./. rectification des créances (ducroire)	-5'832	-5'832
Créances envers les sections et les groupes régionaux et locaux de l'ATE	11'535	8'182
Total des créances résultant de livraisons et prestations	<b>180'593</b>	<b>154'081</b>

### 2.3 Autres créances à court terme

Au cours de l'exercice sous revue, un prêt sans intérêts de CHF 10'000 à une section de l'ATE été inscrit dans les autres créances à court terme, ce prêt arrivant à échéance l'année suivante.

### 2.4 Compte de régularisation des actifs

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Dépenses pour des projets de la nouvelle année comptable	200'346	221'880
Revenus non encore perçus	1'425'173	888'195
	<b>1'625'519</b>	<b>1'110'075</b>

À la clôture du bilan de l'année sous revue, ce compte comporte CHF 150'700 de revenus non encore perçus issus de mandats à long terme (année précédente: CHF 483'320).

### 2.5 Immobilisations financières

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Placements financiers à intérêt fixe	5'000'000	4'500'000
Actions et parts sociales à la valeur d'acquisition	132'000	132'000
./. réévaluation	-10'000	-10'000
Valeur au bilan au prix d'acquisition ./. éventuelle réévaluation	5'122'000	4'622'000
Réserve non portée au bilan (valeur effective plus élevée que le prix d'acquisition)*	329'303	233'192
Immobilisations financières à la valeur effective	<b>5'451'303</b>	<b>4'855'192</b>

\* Les valeurs effectives sont définies par les extraits de dépôts bancaires en date de clôture du bilan. Pour les actions non cotées, on applique la valeur fiscale. Si cette dernière fait défaut, on estime la valeur intrinsèque sur la base du bilan de l'organisation, même si le bilan disponible est celui de l'année précédente.

Il s'agit de participations mineures pour des motifs stratégiques ou idéologiques.

## 2.6 Immobilisations corporelles

Montants en CHF	Mobilier	Machines de bureau / TIC	Véhicules	Dispositifs / installations	Total
<b>Valeur comptable nette au 1.1 de l'année précédente</b>	<b>5'042</b>	<b>3'760</b>	<b>0</b>	<b>42'337</b>	<b>51'138</b>
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Valeur au 1.1 de l'année précédente	46'343	22'418	0	194'660	263'421
Entrées	0	3'770	17'528	0	21'298
Sorties	-29'094	-19'743	0	-9'743	-58'581
<b>Valeur au 31.12 de l'année précédente</b>	<b>17'249</b>	<b>6'444</b>	<b>17'528</b>	<b>184'916</b>	<b>226'138</b>
<b>Réévaluations cumulées</b>					
Valeur au 1.1 de l'année précédente	41'301	18'658	0	152'323	212'282
Amortissements planifiés	3'065	3'988	1'022	19'802	27'878
Sorties	-29'094	-19'743	0	-9'743	-58'581
<b>Valeur au 31.12 de l'année précédente</b>	<b>15'272</b>	<b>2'903</b>	<b>1'022</b>	<b>162'382</b>	<b>181'580</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12 de l'année précédente 1.1 de l'année sous revue</b>	<b>1'976</b>	<b>3'541</b>	<b>16'506</b>	<b>22'534</b>	<b>44'558</b>
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Valeur au 1.1 de l'année sous revue	17'249	6'444	17'528	184'916	226'138
Entrées	0	8'311	0	0	8'311
Sorties	-17'249	-6'444	0	0	-23'693
<b>Valeur au 31.12 de l'année sous revue</b>	<b>0</b>	<b>8'311</b>	<b>17'528</b>	<b>184'916</b>	<b>210'756</b>
<b>Réévaluations cumulées</b>					
Valeur au 1.1 de l'année sous revue	15'272	2'903	1'022	162'382	181'580
Amortissements planifiés	1'976	5'619	4'382	19'315	31'293
Sorties	-17'249	-6'444	0	0	-23'693
<b>Valeur au 31.12 de l'année sous revue</b>	<b>0</b>	<b>2'078</b>	<b>5'405</b>	<b>181'697</b>	<b>189'179</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12 de l'année sous revue</b>	<b>0</b>	<b>6'233</b>	<b>12'124</b>	<b>3'219</b>	<b>21'576</b>

## 2.7 Immobilisations incorporelles

Montants en CHF	Licences
<b>Valeur comptable nette au 1.1 de l'année précédente</b>	<b>35'240</b>
<b>Valeur d'acquisition</b>	
Valeur au 1.1 de l'année précédente	138'716
Entrées	0
Sorties	-110'870
<b>Valeur au 31.12 de l'année précédente</b>	<b>27'845</b>
<b>Réévaluations cumulées</b>	
Valeur au 1.1 de l'année précédente	103'476
Amortissements planifiés	34'466
Sorties	-110'870
<b>Valeur au 31.12 de l'année précédente</b>	<b>27'072</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12 de l'année précédente / 1.1 de l'année sous revue</b>	<b>773</b>
<b>Valeur d'acquisition</b>	
Valeur au 1.1 de l'année sous revue	27'845
Entrées	0
Sorties	-27'845
<b>Valeur au 31.12 de l'année sous revue</b>	<b>0</b>
<b>Réévaluations cumulées</b>	
Valeur au 1.1 de l'année sous revue	27'072
Amortissements planifiés	773
Sorties	-27'845
<b>Valeur au 31.12 de l'année sous revue</b>	<b>0</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12 de l'année sous revue</b>	<b>0</b>

## 2.8 Dettes sur livraisons et prestations

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Dettes envers les sections / groupes régionaux de l'ATE	10'000	0
Dettes envers l'organe de révision	4'308	4'373
Dettes envers les actuel·les et ancien·nes membres du Comité central et la Direction	0	0
Dettes sur livraisons et prestations de tiers	527'755	284'226
<b>Total des dettes sur livraisons et prestations</b>	<b>542'063</b>	<b>288'599</b>

## 2.9 Autres dettes à court terme

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Dettes envers les institutions de prévoyance	27'036	0
Dettes envers des organismes de l'État et les assurances sociales	45'701	28'757
<b>Total des autres dettes à court terme</b>	<b>72'737</b>	<b>28'757</b>
Indications sur l'institution de prévoyance (provisoires pour l'année en cours):	<b>Année sous revue</b>	<b>Année précédente</b>
Degré de couverture au 31.12	103,0%	97,5%
Excédent de couverture approximatif CHF	251'000	-226'000

## 2.10 Comptes de régularisation des passifs

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Dépenses non encore réglées	200'294	259'470
Revenus touchés pour l'année suivante	272'074	241'279
Cotisations des membres payées à l'avance et primes d'assurances pour l'année suivante	7'666'697	8'544'102
<b>Total du compte de régularisation des passifs</b>	<b>8'139'065</b>	<b>9'044'851</b>

## 2.11 Provisions à court terme

Montants en CHF	Solde vacances, hres travail du pers.	Mandats à long terme*	Entretien-lo- caux loués	Divers	Total
<b>Année précédente:</b>					
Solde au 1.1	235'215	53'051	51'854	68'000	408'120
Création	88'530	25'000	0	0	113'530
Reclassification long terme > court terme	0	5'862	0	0	5'862
Utilisation	-89'118	-14'696	0	-67'000	-170'814
Dissolution	0	-39'115	0	0	-39'115
<b>Solde au 31.12</b>	<b>234'627</b>	<b>30'102</b>	<b>51'854</b>	<b>1'000</b>	<b>317'583</b>
<b>Année sous revue:</b>					
Solde au 1.1	234'627	30'102	51'854	1'000	317'583
Création	101'330	44'000	0	0	145'330
Reclassification long terme > court terme	0	0	0	0	0
Utilisation	-51'246	-9'742	0	0	-60'988
Dissolution	0	-20'594	0	0	-20'594
<b>Solde au 31.12</b>	<b>284'711</b>	<b>43'766</b>	<b>51'854</b>	<b>1'000</b>	<b>381'331</b>

\* Remarques sur la méthode de comptabilisation sous chiffre 1.3.

## 2.12 Provisions à long terme

Montants en CHF	Mandats à long terme*
Solde au 1.1 de l'année précédente	183'683
Création pendant l'année précédente	0
Reclassification long terme > court terme pendant l'année précédente	-5'862
Utilisation pendant l'année précédente	-25'220
Dissolution pendant l'année précédente	-86'000
Solde au 31.12 de l'année précédente / 1.1 de l'année sous revue	66'601
Création pendant l'année sous revue	2'000
Reclassification long terme > court terme pendant l'année sous revue	0
Utilisation pendant l'année sous revue	-9'350
Dissolution pendant l'année sous revue	-15'000
<b>Solde au 31.12 de l'année sous revue</b>	<b>44'251</b>

\* Remarques sur la méthode de comptabilisation sous chiffre 1.3.

### 3 Commentaires sur le compte d'exploitation

#### 3.1 Cotisation des membres / rétrocession aux sections

Comme l'exigent les statuts, 30 % des cotisations des membres de l'année précédente sont rétrocédés aux sections cantonales de l'ATE et à l'ATE Liechtenstein. Pour l'année sous revue, les cotisations rétrocédées se sont montées à CHF 1'651'303, CHF 1'700'031 l'année précédente. Ces montants figurent séparément sous charges de projets transports et environnement.

#### 3.2 Produits des assurances

L'éventail des assurances de l'ATE comprend l'Assurance dépannage, le Carnet d'entraide pour les voyages et les loisirs, la Protection juridique, les assurances Véhicule, Ménage, Responsabilité civile privée et Immeuble, ainsi que les assurances Vélo et Vélo électrique.

#### 3.3 Autres produits

Ils comportent notamment les produits des licences, les contributions de parrainage, les produits de la vente de l'Indicateur «Chemins de fer, transports à câbles, bateaux», les rétributions pour prestations, etc.

#### 3.4 Charges d'exploitation

Données relatives au personnel	Année sous revue	Année précédente
Nombre de collaborateurs·trices en moyenne annuelle	73	72
Equivalent plein temps en moyenne annuelle	53	52
Total frais de personnel en CHF*	5'749'171	5'438'725
Dont cotisations aux assurances sociales en CHF	728'498	700'809

\* Y compris les frais professionnels, la formation, le recrutement et autres coûts de personnel annexes, les prestations sociales, le personnel auxiliaire et temporaire.

Autres données	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Amortissements immobilisations corporelles (détails sous 2.6)	31'293	27'878
Amortissements immobilisations incorporelles (détails sous 2.7)	773	34'466
Total des amortissements	32'066	62'344
Total des cotisations versées et allocations	275'982	197'144

#### 3.5 Rail / route / transports publics

L'événement majeur de l'exercice sous revue a été la récolte de signatures pour le référendum contre l'arrêté fédéral relatif à l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales.

#### 3.6 Charges de prestations

Les produits d'assurance Eco comportent les assurances véhicules, ménage, responsabilité civile privée et bâtiment. Les primes sont facturées par notre partenaire assureur, c'est pourquoi la présentation s'effectue selon le principe net (charges sans achat d'assurances, commission à titre de revenu).

Toutes les autres assurances, telles que Carnet d'entraide, Assurance dépannage, Protection juridique, Assurance vélo, etc. sont comptabilisées sous Produits d'assistance. La plupart des primes sont facturées par l'ATE: dès lors la présentation s'effectue selon le principe brut (charges incluant l'achat d'assurances, chiffre d'affaires à titre de revenu).

Les «produits divers» comportent principalement les charges liées à l'exploitation des annonces et à la production de l'indicateur «Chemins de fer, transports à câbles, bateaux».

### **3.7 Charges de collecte de fonds, de publicité et charges administratives**

La méthode utilisée pour le calcul des frais d'administration, de collecte de fonds et de publicité est la suivante:

Les charges de personnel et de matériel sont attribuées directement, selon le principe de causalité. Les coûts en locaux/énergie/élimination et les TIC sont ventilés.

Les coûts liés aux appels de dons, au marketing, à la publicité, aux campagnes d'image de marque, etc. sont affectés aux rubriques Charges de collecte de fonds et de publicité générales.

Les coûts liés aux locaux communs, tels que salles de réunion, cuisine, etc., sont affectés à la rubrique Charges administratives.

## 4 Commentaires sur le tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie montre les variations de liquidités suite à des paiements et des encaissements, ainsi que les soldes initiaux et finaux. Les liquidités avec une durée résiduelle de 90 jours maximum sont également prises en compte.

Durant l'année sous revue, les liquidités avec une durée résiduelle de 90 jours maximum ont diminué de CHF 791'523 (augmentation de CHF 1'891'034 l'année précédente).

### 4.1 Liquidités résultant de la variation des créances

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
+ Diminution (- augmentation) des créances	13'613	618'835
+ Diminution (- augmentation) des régularisations des créances issues de renouvellements d'adhésions/prestations (voir sous chiffre 4.2)	-69'523	286'486
Total des liquidités issues de la variation des créances	<b>-55'910</b>	<b>905'321</b>

### 4.2 Liquidités résultant de la variation des régularisations des passifs

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
+ Augmentation (- diminution) des régularisations des passifs *)	-905'786	-396'238
+ Augmentation (- diminution) des régularisations des créances résultant de renouvellements d'adhésions/prestations (voir sous chiffre 4.1)	69'523	-286'486
Total des liquidités résultant de variations des régularisations des passifs	<b>-836'263</b>	<b>-682'724</b>

## 5 Commentaires sur le tableau de variation du capital

La norme Swiss GAAP RPC 21, applicable aux organisations à but non lucratif, prescrit la présentation d'un tableau sur la variation du capital. Celui-ci indique la situation des fonds affectés et du capital de l'organisation au début et au terme de l'année. Il présente également la variation d'état totale et répartie entre allocations de nouvelles liquidités, utilisations, ainsi que dissolutions et transferts de liquidités non utilisées ou utilisées différemment. Le capital des fonds et le capital de l'organisation ne portent pas intérêt à l'interne et ne sont pas davantage assortis de frais de gestion.

### 5.1 Capital des fonds affectés

Les fonds sont affectés à des thèmes particuliers. Les dons affectés sont attribués (montants bruts) aux fonds correspondants et les coûts des collectes de fonds sont couverts par le capital libre. Cette méthode garantit que les dons soient intégralement affectés à leur objectif désigné. Les héritages ou legs affectés sont également attribués au fonds à affectation réservée correspondant, déduction faite des éventuels impôts et coûts liés à l'exécution testamentaire. Au cas où le montant de dons perçus dépasserait les dépenses effectuées pour l'objectif en question ou en cas de solde positif suite à l'arrêt du projet, ce solde serait dissous et transféré à un fonds affecté en faveur d'un objectif similaire (figurant alors sous dissolution et transfert). Le solde ne sera ainsi pas attribué au capital libre de l'organisation. Des dons isolés de plus de CHF 10'000 ne pouvant pas être utilisés pour l'objectif initial seraient transférés dans un fonds à objectif similaire, après en avoir notifié la donatrice ou le donateur. Le pilotage de l'utilisation des fonds affectés est de la responsabilité du domaine technique en question. Le pouvoir de décision est fixé par la définition des compétences.

Au cours de l'exercice sous revue ainsi que l'année précédente, tous les dons ont été utilisés selon l'affectation souhaitée par les donateurs·trices.

### 5.2 Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation fait la distinction entre le capital libre (sans limitation) et le capital lié (réserves non assorties de restrictions d'utilisation par des tiers – fonds réservés par la Direction/le Comité central à des buts précis).

### 5.3 Réserves Politique des transports

La réserve pour les projets régionaux a été augmentée en proportion des utilisations effectuées.

### 5.4 Réserves Fundraising et Marketing

L'utilisation a découlé d'activités dans le domaine des legs.

### 5.5 Réserves Association et administration

Au cours de l'année sous revue, la réserve a été augmentée pour le remplacement du système ERP (Enterprise Resource Planning).

### 5.6 Réserves Membres à vie

Cette réserve comporte les cotisations des membres à vie. Les cotisations de membres à vie dé-cédés figurent sous la rubrique Dissolution et transfert et sont affectées au capital libre.



## 6 Autres indications

### 6.1 Rétribution des Membres du Comité central et de la Direction

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Membres du Comité central de l'ATE Suisse	100'667	98'538
Membres de la Direction de l'ATE Suisse	464'273	448'107
Total	<u>564'940</u>	<u>546'645</u>

Ces montants comportent également la part patronale des cotisations aux assurances sociales. Les membres du Comité central et de la Direction de l'ATE Suisse ne perçoivent que des indemnités pour frais effectifs.

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Indemnités supplémentaires aux membres du Comité central de l'ATE Suisse pour des prestations extérieures au Comité central	0	0
Indemnités supplémentaires aux membres de la Direction de l'ATE pour des prestations extérieures à la Direction.	0	0

En date du 31.12.2022, le Comité central était composé de onze membres (onze l'année précédente).

En date du 31.12.2022, trois personnes faisaient partie de la Direction (trois l'année précédente).

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Rémunérations pour prestations effectuées par d'ancien·nes membres de la Direction de l'ATE Suisse	21'200	41'434

### 6.2 Transactions avec des organisations proches

Pour l'année sous revue, l'ATE Suisse a rétrocédé CHF 1'651'303 de cotisations aux sections cantonales et à l'ATE Liechtenstein (CHF 1'700'031 l'année précédente).

L'ATE Suisse a financé pour l'année sous revue des prestations et des projets supplémentaires auprès des sections cantonales et de l'ATE Liechtenstein pour un montant total de CHF 134'264 (CHF 110'969 l'année précédente). Elle leur a facturé des prestations pour un montant de CHF 14'739 (CHF 11'981 l'année précédente). L'année précédente, l'ATE Suisse avait reçu un don de la section Jura de CHF 2'000 affecté à un projet précis, ainsi qu'un don sans affectation de CHF 5'000 de l'ATE Liechtenstein.

Pour les groupes régionaux et les sections, l'ATE Suisse prend en charge diverses prestations sans les facturer (publications dans le Magazine ATE, prestations d'expédition et d'internet) pour une valeur d'environ CHF 70'000 (CHF 63'000 l'année précédente).

### 6.3 Libéralités offertes sous forme de cadeaux, prestations ou travail bénévole

À l'ATE Suisse, toutes les prestations effectuées sont rétribuées. Aucun·e bénévole n'y est engagé·e.

Les sections cantonales de l'ATE, les groupes régionaux et locaux emploient en partie des bénévoles. Leurs prestations ne figurent pas dans ces comptes étant donné que les sections cantonales de l'ATE et leurs groupes régionaux et locaux sont des associations juridiquement indépendantes et qu'elles ne font ainsi pas partie du périmètre de consolidation.

Pour quelques-uns des groupes régionaux et sections de l'ATE, l'ATE Suisse a pris en charge certaines prestations non facturées (voir sous chiffre 6.2).

#### **6.4 Engagements conditionnels**

L'ATE Suisse participe à diverses sociétés simples actives dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité routière à titre de société solidairement responsable et de manière illimitée.

Conformément au Règlement du droit de recours des associations (DRA) de l'ATE, la responsabilité financière est explicitement celle des sections pour les cas juridiques, puisqu'elles sont juridiquement indépendantes. Toutefois, les sections peuvent faire des demandes d'aides financières ou en personnel auprès de l'association centrale. En cas d'acceptation par le Comité central, l'ATE fait figurer le montant maximum garanti dans les comptes annuels à titre de provision. À la clôture du bilan, aucune demande en ce sens n'était en suspens.

#### **6.5 Autres engagements ne figurant pas au bilan**

Des baux à long terme génèrent des engagements d'un montant de CHF 915'115.

#### **6.6 Evénements après la clôture du bilan**

Aucun événement notable susceptible d'influencer les comptes annuels n'a été porté à la connaissance de l'ATE Suisse après la clôture du bilan.

L'Assemblée des délégué-es sera appelée à se prononcer sur l'acceptation des comptes 2023 le 15 juin 2024.



Tél. +41 31 327 17 17  
www.bdo.ch  
bern@bdo.ch

BDO SA  
Hodlerstrasse 5  
3001 Berne

À l'Assemblée des délégués de l'

## **ATE Association Transports et Environnement**

Aarberggasse 61  
3011 Berne

## **Rapport sur l'audit des comptes annuels 2023**

(période du 01.01. au 31.12.2023)

le 5 avril 2024

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée de délégués de l'ATE Association Transports et Environnement, Berne

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ATE Association Transports et Environnement (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Responsabilités du comité central relatives aux Comptes Annuels

Le comité central est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité central est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la société ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>.

Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité central.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 5 avril 2024

BDO SA

A handwritten signature in black ink on a light gray grid background. The signature is 'F. Mollet'. A small circular logo with a cross is in the top right corner.

Fabian Mollet

Expert-réviser agréé

A handwritten signature in black ink on a light gray grid background. The signature is 'L. Gilliéron'. A small circular logo with a cross is in the top right corner.

Laurence Gilliéron

Réviser responsable  
Experte-réviser agréée

Annexes  
Comptes annuels

## Éditeur

ATE Association transports et environnement

Aarberggasse 61

Case postale

3001 Berne

Tél. 031 328 58 58

[www.ate.ch](http://www.ate.ch)

Impressum: © ATE, mai 2024

Pour une mobilité  
d'avenir

